



**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE UNIQUE**

Capacités techniques et financières

Bésingrand/Pardies (64)

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
UNIQUE D'UNE INSTALLATION CLASSEE**

Projet de construction d'un entrepôt logistique LIDL

Version 1 – Octobre 2021

sur les communes de Bésingrand/Pardies (64)

**Étape 7 :
AUTRES PIÈCES ET ETUDES**

Fichier 2 : Capacités techniques et financières

	<p align="center">DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE</p> <p align="center"><i>Capacités techniques et financières</i></p>	<p align="center">Bésingrand/Pardies (64)</p>
---	---	--

Capacités techniques :

La société LIDL est le 1^{er} distributeur alimentaire en Europe et compte actuellement plus de 200 000 collaborateurs au niveau mondial ; dont 39 000 en France.

Pour la conception et l'exploitation de sa nouvelle base logistique, LIDL bénéficie de l'expérience et de l'expertise de ses différentes équipes techniques, qui exploitent déjà aujourd'hui 25 entrepôts en France.

Les membres du personnel du site disposeront des formations et des habilitations nécessaires à la bonne exploitation du site, en fonction de leurs postes de travail, avec notamment :

- Habilitations électriques, formation à l'exploitation des installations de réfrigérations et des installations de combustion,
- Habilitations à la conduite d'engins de manutention, CACES, ...
- Echanges des compétences et connaissances avec le personnel des autres sites, et appui des Directions Régionales, ...

La future plateforme logistique sera propriété de LIDL. Elle sera à ce titre, partie intégrante du patrimoine de la société, qui l'exploitera dans les meilleures conditions de sécurité. La gestion et la maintenance des installations techniques sur le site seront externalisées à des sociétés spécialisées ; afin d'assurer une exploitation optimale des bâtiments. Le site disposera également d'un service HSE dédié à l'encadrement de ces sociétés externes pour une visibilité optimale et une gestion impliquée de son site.

LIDL a engagé des actions RSE (Responsabilité sociale et environnementale) en interne basés sur les 17 Objectifs Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

La démarche sociétale et environnementale du groupe comprend notamment :

- Plus de 15 000 salariés bénéficiant de formations chaque année,
- 95% d'embauche en CDI, tout en notant que 20% des salariés travaillent pour la société depuis plus de 10 ans,
- L'équité salariale avec des rémunérations sur grilles de salaire,
- 7 chartes d'achats durables posant un cadre de référence par typologie de produits,
- Objectif 0 gaspillage.

À travers diverses mesures concrètes, LIDL contribue de manière positive à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles. On citera notamment :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire
- La politique Energie,
- Les énergies renouvelables,
- La mobilité durable,
- Les modes de transport propres,
- L'efficacité des transports,
- L'engagement pour le tri et la valorisation des déchets.

On notera que LIDL est notamment détenteur de la certification ISO 50 001 sur l'ensemble de ses magasins. L'ISO 50 001 spécifie les exigences pour concevoir, mettre en œuvre, entretenir

	<p align="center">DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE</p> <p align="center"><i>Capacités techniques et financières</i></p>	<p align="center">Bésingrand/Pardies (64)</p>
---	---	--

et améliorer un système de management de l'énergie permettant aux organismes de parvenir, par une démarche méthodique, à l'amélioration continue de sa performance énergétique, laquelle inclut l'efficacité, l'usage et la consommation énergétiques.

Au niveau des engagements de Développement Durable sur les entrepôts logistiques, LIDL a développé une série de critères de conception à la carte, tenant compte des contraintes liées à chaque site ; on citera notamment pour les éléments intégrés au projet :

- Le choix d'une isolation thermique renforcée,
- L'utilisation de la lumière naturelle par bandeaux vitrés en façade et lanterneaux en toiture,
- La mise en place de bornes de recharge électriques pour les VL
- La mise à disposition d'emplacements covoiturage sur le parking VL des salariés
- Mise en place exclusive d'éclairage LED, tant dans les bureaux et l'entrepôt ; que sur les espaces extérieurs,
- Régulation de l'intensité de l'éclairage en fonction de la luminosité extérieure,
- Gestion optimisée de l'énergie via une GTB,
- Taux de valorisation élevé des déchets par le biais d'une gestion centralisée des déchets d'entrepôt et des magasins,
- ...

CAPACITES FINANCIERES

L'assise financière de la société LIDL a permis l'établissement d'un plan de financement adapté au projet. Les données financières concernant la SNC LIDL en France sont les suivantes :

Chiffre d'Affaires	2015	2016	2017
LIDL SNC	9 000 M€	10 000 M€	10 500 M€

La société LIDL SNC est le futur exploitant du site.

La base souscrira à différentes polices d'assurances :

- Responsabilité civile,
- Dommages incendie, foudre, risques industriels annexes et pertes d'exploitation consécutives,
- Risques naturels,
- Responsabilités des produits commercialisés,
- Transports des produits commercialisés.

Les capacités financières de l'entreprise lui permettent de faire face à ses responsabilités en matière d'environnement, sécurité et hygiène industrielle. La Base de Donzère bénéficiera pour son exploitation de l'expérience et du soutien financier de LIDL.

	<p>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE</p> <p><i>Capacités techniques et financières</i></p>	<p>Bésingrand/Pardies (64)</p>
---	---	---------------------------------------

GARANTIES FINANCIERES

Conformément à l'article L. 516-1 du Livre V Titre 1^{er} du Code de l'Environnement, les installations soumises à la constitution de garanties financières sont :

- 1° Les installations de stockage des déchets ;
- 2° Les carrières ;
- 3° Les installations figurant sur la liste prévue à l'article L. 515-36 (installations SEVESO Seuil Haut) ;
- 4° Les sites de stockage géologique de dioxyde de carbone ;
- 5° Les installations soumises à autorisation et les installations de transit, regroupement, tri ou traitement de déchets soumises à enregistrement, visés par l'arrêté du 31 mai 2012.

L'obligation de constitution de garanties financières ne s'applique pas aux installations mentionnées au 5° lorsque le montant de ces garanties financières, établi en application de l'arrêté mentionné au 5° du IV de l'article R. 516-2, est inférieur à 100 000 €.

La base logistique n'est pas classée SEVESO Seuil haut, elle ne figure pas dans la liste prévue à l'article L.515-36. L'activité du site ne serait pas visée par l'article L. 516-1 du Code de l'Environnement et ne serait donc pas soumise à l'obligation de constituer des garanties financières.